

principalement pour la consommation dans les parties éloignées du pays, un système de transports peu coûteux est de première nécessité. Avant 1850, lorsque les cours d'eau constituaient les principaux moyens de transport, les affaires demeuraient tout l'hiver dans un état de stagnation relative, pendant que ces voies de communications étaient bloquées par les glaces plusieurs mois de l'année. La nécessité des chemins de fer s'imposait donc comme moyen adéquat d'assurer le développement économique du Canada et plus particulièrement de rapprocher le monde industriel et commercial des vastes régions de production de l'Ouest du Canada et ainsi contribuer à leur développement. La construction du chemin de fer Canadien Pacifique a donné au Canada sa longueur comme unité économique et celle des autres transcontinentaux plus récents, sa largeur.

Le transport ferroviaire, tout essentiel qu'il soit dans un pays comme le Canada, n'en reste pas moins dispendieux pour les marchandises lourdes et volumineuses de même que pour les faibles distances où le coût d'une manutention répétée est plus élevé que celui du transport lui-même. Pour le transport des matières volumineuses, de nouvelles entreprises ont été lancées ou sont encore à l'étude pour améliorer les communications par eau. La plus importante de celles-ci à l'heure présente est le développement du réseau du St-Laurent en une voie internationale de commerce. Pour le transport des marchandises sur de faibles distances, le camion automobile qui circule sur un réseau sans cesse croissant de routes améliorées, fournit un service dont l'importance ne cesse de grandir. Quant aux régions inaccessibles aux chemins de fer, l'aéroplane y pourvoit en ajoutant considérablement aux facilités de transport.

Pour bien apprécier à ce point de vue la valeur de chacun de ces moyens de transport, le présent chapitre de l'Annuaire, après avoir traité dans la partie I du contrôle du Gouvernement sur les transports et les communications, étudie en particulier dans les parties II, III, IV et V respectivement les quatre principaux moyens de transport, à savoir le rail, la route, l'eau et l'air. Chaque partie est ordonnée de façon à montrer: (1) le matériel d'exploitation, l'outillage et les facilités disponibles; (2) ce qu'il en coûte au peuple canadien; et (3) le trafic ou les services rendus, dans la mesure où il existe des statistiques sur chaque item. Cette disposition, malheureusement, comporte certaines lacunes assez sérieuses dans les renseignements présentement disponibles; ces dernières sont indiquées dans les parties respectives.

Non moins important, du point de vue social, est le développement des communications dans un pays si vaste et dont les centres de population sont si épars. La poste a été un facteur important bien que peu reconnu de solidarité entre la population des différentes parties du Dominion et la radio vient maintenant contribuer à la poursuite de ce même objet désirable; quant au télégraphe et au téléphone, ils ont fortement concouru à abolir les distances—le téléphone rural ayant particulièrement contribué à la vie sociale et économique des campagnes. La presse, elle aussi, secondée par des communications télégraphiques et par câble à bon marché et par un tarif postal peu élevé sur les matières de deuxième classe dans toutes les parties du pays, a énormément contribué à développer le sentiment national. Ces moyens de communications sont étudiés dans les parties VI, VII, VIII, et IX.

PARTIE I.—CONTRÔLE DU GOUVERNEMENT SUR LES MOYENS DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION

Les problèmes du transport, parce qu'ils sont d'importance vitale dans la vie économique du Canada, occupent une partie considérable du temps et de la considération de nos parlementaires et de nos hommes publics. Avec l'essor moderne